



Arrondissement
de Torcy

Canton de
Pontault-Combault

Département de Seine-et-Marne

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 25 mars 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 39
Présents : 35
Excusés : 4
Non excusés : 0

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le VINGT CINQ MARS, à DIX-NEUF HEURES , les membres du Conseil municipal de la commune de Pontault-Combault se sont réunis en l'hôtel de ville, salle Madame Sans Gêne, sur convocation qui leur a été adressée le 19 mars 2024 par le maire, conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-12, du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de M. Gilles BORD, maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. GHÖZELANE - Mme SHORT FERJULE - M. OUMARI - Mme PHONGPRIXA - M. TASD'HOMME - Mme PIOT - M. BECQUART - Mme DANY - M. HOUDEMOND - Mme GINEYS - M. ROUSSEAU - Maires adjoints

M. TABUY - M. NZIMBU - Mme DEMARIA - Mme LA SPINA - Mme TREZENTOS OLIVEIRA - M. ALCAZAR - Mme FERNANDES - Mme DE ALMEIDA LACERDA - Mme COQUERELLE - Mme CHAULIAGUET - M. BOURDELET - M. BACHELEY - Mme VENTURINI - M. FRISSON - Mme PERRIER - Mme ANANTHARAJAH - M. NOVAIS - M. DUMONT - M. FOUBERT - M. JACQUOT - Mme TCHOULA NJIA - Mme TOUPANCE - M. LARGIER - Conseillers municipaux

ABSENT(S) EXCUSE(S) : M. SITA - Mme HEUCLIN - M. LEBOUCHER - Mr RIBOLLA .

ABSENT(S) NON EXCUSE(S) :

<u>POUVOIRS :</u>			
M. SITA	à	Mme ANANTHARAJAH	
Mme HEUCLIN	à	M. NOVAIS	
M. LEBOUCHER	à	M. JACQUOT	
Mr RIBOLLA	à	Mme GINEYS	

SECRETAIRE DE SEANCE : Sara Short-Ferjule

SEANCE DU 25 MARS 2024

N°2024_03_25-5

Ref : Direction des finances et de la commande publique

Objet: Affectation du résultat - Exercice 2024

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le compte administratif 2023,

CONSIDERANT que la reprise des résultats au budget primitif doit faire l'objet d'une délibération d'affectation des résultats,

CONSIDERANT que les résultats d'exécution du budget 2023 et l'état des restes à réaliser présentent :

Un excédent de fonctionnement cumulé de :	13 391 277,19 €
Un solde d'exécution d'investissement déficitaire de :	- 1 085 251,50 €
Un solde des restes à réaliser déficitaire de :	- 4 520 546,85 €

CONSIDERANT l'avis de la commission ressources du 13 mars 2024,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**,

DECIDE de reprendre les résultats tels qu'ils apparaissent au compte administratif 2023 et d'affecter le résultat de clôture 2023, soit 13 391 277,91 € de la façon suivante :

Section d'investissement

Article 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	5 605 798,35 €
--	----------------

Section de fonctionnement

Article 002 - Excédent de Fonctionnement reporté	7 785 478,84 €
--	----------------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

077-217703735-20240325-2024_03_25-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2024

Pour extrait certifié conforme
Fait en mairie, le 27 mars 2024



Gilles BORD

Le Maire de Pontault-Combault